

Membres présents : tous les membres en exercice

Excusés : Rémy SEILLER qui a donné pouvoir à Béatrice SIAUDEAU, Didier CHAUVET et Patrice ROUSSELOT

Le procès-verbal de la séance du 12 juillet 2018 a été adopté à l'unanimité des membres présents
Monsieur Claude ROUSSEAU a été nommé secrétaire de séance

1 – Construction d'une micro-crèche – Vente d'un terrain à la Fédération Départementale de l'ADMR

Dans le cadre d'un projet de construction d'une micro-crèche par la Fédération Départementale de l'ADMR, une parcelle communale de 682m² située à proximité de la MARPA, va leur être vendue au prix de 13 640 €. Les frais de bornage d'un montant de 684 € seront pris en charge par la commune. Les frais de viabilisation le seront par la Fédération de l'ADMR.

(17 votants – 15 OUI – 2 abstentions)

2 – Avenant au marché de fourniture des denrées alimentaires au restaurant scolaire

Les enfants ne sont pas tous adeptes des entrées ce qui entraîne un gaspillage trop important. Aussi, afin d'y remédier, les entrées seront remplacées par un fromage 2 fois/semaine. Cette modification au contrat avec Restoria est sans conséquence financière.

(adopté à l'unanimité)

3 – Attribution des subventions

Les subventions suivantes ont été attribuées : CFA Métiers de la Restauration à St Michel Mt Mercure : 100 € - Maison Familiale de St Florent des Bois : 50 €

(adopté à l'unanimité)

4 – Redevance d'occupation du domaine public par le réseau gaz

La commune perçoit une redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages de transport de gaz naturel. Le montant est calculé suivant la longueur du réseau. Pour 2018, il s'élève à 1 050 €

5 – Déclaration d'intention d'aliéner

La commune renonce à son droit de préemption sur une propriété située impasse des Boutons d'Or

6 – Décisions modificatives

Les modifications nécessaires à l'exécution du budget ont été validées

Questions diverses

- **Inauguration de la station d'épuration**

Elle aura lieu le 13 octobre 2018. De 9h à 11h le site sera ouvert à la population pour une visite par groupes. L'inauguration en elle-même aura lieu à 11h00

La STEP est en fonctionnement depuis début juillet. Les lagunes ont été vidées et vidangées.

- **Nouveau site internet**

La 1^{ère} page du futur site a été présentée. De petites modifications ont été sollicitées.

MARCHÉS HT SIGNÉS DEPUIS LE 12-07-2018

Date	Fournisseurs	Objet de la commande	Montant HT
11.07.2018	MG SOLUTIONS	Ordinateur portable	1 055.00 €
28.08.2018	OUVARD	Filtres VMC restaurant scolaire	321.45 €
28.08.2018	MG SOLUTIONS	Mise en réseau ordinateur maire	142.75 €

TOUR DE TABLE

Yvon Boudeau : > Qu'en est-il du local communal rue du Vieux château ? > Des sabots ont été posés par les services techniques afin de renforcer la charpente. Reste à faire intervenir un maçon. Des devis vont être élaborés afin de supprimer le vieux portail côté rue et le remplacer par un bardage. Le Comité des Fêtes pourra y stocker du matériel mais avec précaution car le local n'est pas en bon état et n'a pas l'électricité. Une réflexion devra être menée sur le devenir de ce bâtiment.

➤ Fête des 1 et 2 septembre : Le 1^{er} septembre aura lieu la fête inter-quartiers dans la prairie du Benet suivie d'un repas champêtre le soir. 200 repas sont réservés. Le Comité des Fêtes remercie le Club des Jeunes pour son implication dans l'organisation de cette fête.

Le dimanche 2 septembre, aura lieu le vide grenier et le marché de producteurs dans la Prairie du Benet

➤ Assemblée générale du Comité des Fêtes le 26 octobre à 20h00 dans l'ancien réfectoire.

Béatrice SIAUDEAU : Serait-il possible de faire dans les allées du Benet le revêtement de sol que celui réalisé dernièrement dans le Bois du Défend ? > A voir car le revêtement n'empêchera pas les herbes de pousser

Damien CLAVIER : le poste de relevage de la Brossière est souvent plein et la vue pour les riverains est loin d'être agréable. > contact a déjà été pris avec la commune de St André afin d'y remédier.

Alain CHENOIR : Qu'en est-il du projet de réalisation des écluses rue de la Madone afin de faire ralentir les véhicules ? > Un plan a été élaboré par un bureau d'études. Il doit être validé par la commission voirie

Muriel DAVID : Qu'en est-il de l'église ? > Des contacts commencent à se faire avec les différents organismes (Conseils Départementaux et Régionaux), les élus... il est difficile d'obtenir des réponses à nos questions et surtout des solutions. Pour le moment, une recherche est en cours sur les financements que nous pourrions obtenir pour la rénovation.

Un arrêté de mise en sécurité a été pris afin de fermer la circulation autour de l'église lors de forts coups de vent

Manuella PARAUD : > Qu'en est-il du remplacement de Damien ? > Il est en disponibilité jusqu'au 31 janvier 2019. Le contrat de son remplaçant va donc être renouvelé jusqu'à cette date.

➤ Une nouvelle entreprise devait s'installer dans la zone de la Lande. Qu'en est-il ? > Effectivement, les travaux de construction du bâtiment devraient débuter prochainement, le permis ayant été accordé. Une rencontre aura lieu demain avec une autre entreprise souhaitant s'installer derrière l'entreprise PRESSAC

Qu'en est-il de l'éventualité d'une location de coffret électrique pour les fêtes ? > sans suite. Coût trop élevé.

Maryse TOURNIER : Plusieurs logements se sont libérés à la MARPA ces derniers temps. Qu'en est-il de leur réattribution ? > Certains ont été attribués cet été. D'autres nécessitent quelques travaux de rafraîchissement.

Thierry PINEAU : > La réunion de coordination de chantier a eu lieu aujourd'hui avec les entreprises pour les travaux de réhabilitation des anciens services techniques et de l'Espace Loisirs. Les travaux commenceront début octobre par le désamiantage. Le planning définitif est en cours d'élaboration.

➤ Suite à la dernière réunion de la commission bâtiments, la rénovation des sanitaires publiques de la place Jean Yole a été validée. Les travaux de transformation de l'ancienne mairie en logements sociaux suivront ceux des anciens services techniques.

Le 30 août 2018

Le Maire
Roseline PHILIPART

